



MAISON  
POUR  
LA DANSE

ÉNERGIE  
COLLECTIVE.

SYNERGIE  
CRÉATIVE.

LE FILS D'ADRIEN DANSE  
HAROLD RHÉAUME

## APPEL DE DOSSIERS MENTORAT POUR CHORÉGRAPHE ÉMERGENT-E

La Maison pour la danse et Le fils d'Adrien danse invitent les chorégraphes émergent-e-s à déposer leur candidature pour leur tout nouveau programme de mentorat.

### DESCRIPTION

Le programme vise à accompagner un-e chorégraphe émergent-e afin qu'il-elle puisse développer sa signature chorégraphique. Le mentor Harold Rhéaume plongera avec l'artiste dans la méthodologie en évaluant de manière critique son parcours, ses œuvres et/ou essais chorégraphiques afin de lui offrir un accompagnement adapté à ses besoins dans le but de réaliser ses objectifs à moyen et à long terme.

### LE PROGRAMME OFFRE

En 2021-2022 :

- 80 heures de mentorat avec Harold Rhéaume;
- 60 heures de studio (3 semaines à 4 heures/jour x 5 jours);
- Cachet de 6 000 \$ pour le-la chorégraphe (incluant le cachet des interprètes qu'il-elle choisira)\*;
- Une sortie de labo permettant de partager le fruit de la recherche au public (formule à déterminer avec l'artiste).

En 2022-2023 :

- 2 semaines de labo avec compensation financière et mentorat par Harold seront offertes. Des conditions s'appliquent;
- Un accompagnement sur le plan des communications et du développement de projet.

\*Un budget détaillant l'utilisation du montant devra être présenté et approuvé.

### PERSONNES ADMISSIBLES

Chorégraphes émergent-e-s (sans limite d'âge) résidant dans la région de Québec.



Photo : David Boyer

## MODE D'ATTRIBUTION

La sélection des candidatures sera faite en collaboration entre la Maison pour la danse et Le fils d'Adrien danse. Suite à une première sélection, les artistes retenu·e·s seront invité·e·s à une rencontre individuelle. Les résultats seront annoncés à la suite de ces rencontres.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Clarté du propos;
- Présenter un réel intérêt pour la création chorégraphique;
- Incidence du mentorat sur le cheminement artistique;
- Cohérence dans la démarche de l'artiste;
- Réalisations passées;
- Être disponible les dates suivantes :  
7 au 11 mars 2022 (13 h à 17 h)  
28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2022 (13 h à 17 h)  
18 au 22 avril 2022 (13 h à 17 h).

## DOSSIER À DÉPOSER

- Lettre d'intention et de motivation (2 pages maximum);
- Biographie de l'artiste axée sur les projets de création (250 mots maximum);
- CV à jour;
- Lien vidéo de projets précédents (si pertinent).

## DATE LIMITE DE DÉPÔT

15 décembre 2021 inclusivement

Un retour sera fait aux candidat·e·s avant les vacances de Noël.

**Pour toute question et pour le dépôt des dossiers, écrire à :**

[labos@maisonpouirladanse.ca](mailto:labos@maisonpouirladanse.ca)